

Comité stratégique Université de Lille
9 juin 2016

Les cadres préfigurateurs Les chefs de service

Nous sommes entrés depuis fin 2015 dans une phase de concrétisation de la démarche de construction de l'Université de Lille. Pour les personnels BIATSS, elle tend à réaliser l'intégration du fonctionnement des services des trois universités, jusqu'à leur fusion complète avec la création de l'Université de Lille.

Les DGS pour conduire ce travail d'intégration des services, ont besoin de s'appuyer sur chaque cadre, futur directeur-trice d'un ensemble de services ULille.

Ces cadres de direction et leurs adjoints vont ainsi assurer les fonctions dites de cadres préfigurateurs, par anticipation de leurs fonctions de direction dans l'Université de Lille.

Les cadres préfigurateurs ont notamment pour mission, sous l'autorité des DGS :

- de finaliser les organigrammes détaillés des services de leur direction,
- de participer à la constitution des équipes des services,
- d'animer et de coordonner les groupes techniques correspondant à leur champs de responsabilité pour mettre au point les processus de travail des équipes.

Préalable :

L'organigramme général des services a été défini depuis novembre 2015.

Les organigrammes de détail sont présentés en COS, 3CT et CA.

Cette note concerne tous les postes d'encadrement, hors l'emploi de DGS.

Les différentes fonctions sont identifiées dans les organigrammes.

A) Cadres préfigurateurs

Méthodologie

- Tous les postes de direction font l'objet d'une fiche de poste associée à l'identification de la direction préalablement positionnée dans l'organigramme général.

Le poste est publié en interne dans les 3 universités.

Le délai pour candidater est de 15 jours. Un calendrier prévisionnel de publication des postes sera publié.

Une candidature sur CV et lettre de motivation doit être déposée.

- DGS-A :

Entretien avec les 3 Présidents.

- Directeurs /trices et adjoint(e)s : un jury est constitué sur la base : Président-e +DGS+ expert externe si nécessité.

- En cas de recrutement infructueux ou d'absence de candidature : Recrutement externe via la BIEP (Bourse interministérielle à l'emploi public).

B) Chefs de services

Méthodologie

- Tous les postes d'encadrement font l'objet d'une fiche de poste associée à l'identification du service préalablement positionné dans l'organigramme de la direction ou l'organigramme général.

Le poste est publié en interne dans les 3 universités.
Le délai pour candidater est de 15 jours. Un calendrier prévisionnel de publication des postes sera publié.
Une lettre de candidature avec CV doit être déposée.

Le jury est constitué sur la base DGS + cadre préfigurateur de la direction.

- En cas de recrutement infructueux ou d'absence de candidature : Recrutement externe via la BIEP.

C) Suite commune de la procédure

- Pour les recrutés

Ils reçoivent une lettre de mission pour animer ou participer la démarche d'intégration dans leur domaine. La désignation donne lieu à publicité interne.

- Pour les non retenus

La décision du jury est notifiée.

Une ou plusieurs propositions de poste prenant en compte les aspirations des personnes et les besoins du service sont formulées ou une recommandation sur le devenir professionnel ; une prise en charge est assurée pour accompagner chacun en cas de besoin.

- Apporter des assurances

Les nouvelles grilles hiérarchiques doivent garantir le niveau indemnitaire déjà atteint (i.e cas d'un directeur qui devient adjoint). Voir volet environnement social de la démarche.